

# MASTER II

## SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL  
(Formation Initiale et Formation Continue)

### ➤ INSERTION FORMATION

Responsable du Master : Laurence COSTES  
Responsable de Parcours : Philippe SEMENOWICZ

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT



## SOMMAIRE

<b>CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES</b> .....	<u>4</u>
<b>PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER</b> .....	<u>7</u>
<b>CALENDRIER</b> .....	<u>10</u>
<b>ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS</b> .....	<u>11</u>
UE 7 - Transformations et mutations éducatives et sociales II .....	<u>12</u>
UE 8 - Méthodologie de projet.....	<u>16</u>
UE 9 - Pilotage d'organisation .....	<u>18</u>
UE 10 - Langages et outils professionnels .....	<u>22</u>
UE 11 - Contextes professionnels et ingénierie .....	<u>24</u>
UE 12 - Séminaires de spécialisation .....	<u>28</u>
UE 13 - Suivi des stages et mémoires .....	<u>32</u>

## CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

### CANDIDATURES

#### **Sont admis sur dossier de candidature :**

Les titulaires d'un BAC +4.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

#### **Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E. /V.A.P.):**

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

[http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR\\_VAE](http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE)

Pour la V.A.P :

[http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR\\_VAE](http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE)

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Éducation Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle  
Campus Centre - Bureau 17  
61, avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex  
+33 (0)1 45 17 12 30  
[fc-sceppe@u-pec.fr](mailto:fc-sceppe@u-pec.fr)

### INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

#### **Inscription administrative en ligne pour :**

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2019/2020
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat ».

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 1er juillet 2020.

#### **Inscription administrative en présentiel pour :**

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2019/2020.

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 1er juillet 2020 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales (bureau 614) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master  
L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE  
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0  
61, Avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex

**Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :**

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Lauraine REGENT  
Gestionnaire de la Formation Continue  
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 92  
[lauraine.regent@u-pec.fr](mailto:lauraine.regent@u-pec.fr)

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT  
Gestionnaire de scolarité  
Immeuble Pyramide, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 66  
[carole.prigent@u-pec.fr](mailto:carole.prigent@u-pec.fr)

**Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier d'un suivi individualisé.**

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

## **INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES**

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 21 septembre 2020.

**L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.**

**Pour les étudiants français :**

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

**Pour les étudiants étrangers :**

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

**Attention :** pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU  
Chargée des Relations Internationales  
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 75  
[Alina.cornea-pechereau@u-pec.fr](mailto:Alina.cornea-pechereau@u-pec.fr)

## PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

### OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- ➔ Animation et Éducation Populaire
- ➔ Insertion Formation
- ➔ Intervention Sociale
- ➔ Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux

La mention de Master « Sciences de l'Éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et ingénierie
- les méthodologies de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation.

Parmi celles-ci est mis en place, dans le cadre de l'ECUE 7.3, un « séminaire intensif » qui permet de réunir tous les étudiants du Master 2 des différents parcours autour de l'élaboration d'un travail collectif consacré à un territoire spécifique et à ses acteurs concernés.

### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

**Attention, en ce qui concerne l'évaluation de l'UE 13, la note plancher doit être supérieure ou égale à 8.**

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2020. Aucun polycopié de cours n'est édité.

## REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

## REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études. Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**

## CONTROLE DE L'ASSIDUITE

**Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.**

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.

Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

**En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

## CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

### La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

### La deuxième session (rattrapage) :

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « E-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

## REPORT DES NOTES DE 1<sup>ERE</sup> SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

## DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

## DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.

De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

## MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

## LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

## ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée. La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**



## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### M2 : Parcours « Insertion formation »

#### UE 7 : Transformations et mutations éducatives et sociales II :

- ECUE 7.1 : Analyse intersectorielle de politiques publiques : 12h CM
- ECUE 7.2 : Politiques et programmes d'organisations internationales : 9h TD et 9h CM
- ECUE 7.3 : Analyse de besoin et diagnostic et territorial : 12h TD et 36h CM

#### UE8 : Méthodologie de projet :

- ECUE 8.1 : Conception et conduite de projet : 9h CM et 9h TD
- ECUE 8.2 : Méthodologie de l'évaluation : 9h CM et 9h TD

#### UE 9 : Pilotage d'organisation :

- ECUE 9.1 : Conduite de réunion, management d'organisation : 18h TD
- ECUE 9.2 : GRH : 18h TD
- ECUE 9.3 : Analyse budgétaire, comptable et financière : 6h CM + 12h TD

#### UE 10 : Langages et outils professionnels :

- ECUE 10.1 : Langues étrangères : 24h TD
- ECUE 10.2 : Projet professionnel : 24h TD

#### UE 11 : Contextes professionnels et ingénierie :

- ECUE 11.1 : Contextes institutionnels II : 18h TD
- ECUE 11.2 : Analyse comparée : 12h TD
- ECUE 11.3 : Ingénierie et expertise : 36h TD

#### UE 12 : Séminaires de spécialisation :

- ECUE 12.1 : Séminaire spécialisé II : 60h TD
- ECUE 12.2 : Séminaire de recherche à caractère professionnel : 48h TD

#### UE 13 : Suivi des stages et mémoires :

- ECUE 13.1 : Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée : 54h TD
- ECUE 13.2 : Encadrement des mémoires : 54h TD

(+ Stage de 12 semaines minimum)

## UE 7 – TRANSFORMATION ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES II

### ECUE 7.1 Analyse intersectorielle de politiques publiques

3 ECTS

**Enseignant responsable :** Dominique ARGOUD ([argoud@u-pec.fr](mailto:argoud@u-pec.fr))

**Intervenant :**

12h CM

#### CONTENU

Cet enseignement fera un rappel des principales évolutions qui affectent l'État et les collectivités territoriales ces dernières années. Ces évolutions sont indispensables à connaître pour comprendre les transformations des politiques publiques.

En particulier, une attention sera portée sur le processus de décentralisation marqué par l'Acte I du début des années 1980, puis l'Acte II en 1984, et enfin l'Acte III de ces dernières années qui a contribué à modifier l'organisation territoriale de la République (notamment la loi dite NOTRe du 7 août 2015).

Ce cours se veut donc un cours de culture générale permettant d'appréhender le cadre politico-administratif dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion d'évoquer les thématiques en lien avec la transformation des politiques publiques : la gouvernance, la territorialisation, l'eupéanisation des services publics, la démocratie participative, etc.

#### BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Etat en général, consulter le site [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr). cf. également *les Cahiers français* n°379, mars 2014, consacré à « la place de l'Etat aujourd'hui » et le n°391 mars 2016, consacré aux « collectivités territoriales : la nouvelle donne ».

Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques*, tome 1 (2008), tome 2 (2010), Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., Vezinat N., *L'Etat recomposé*, Paris, PUF, 2014.

#### Modalités d'évaluation :

L'évaluation s'effectuera à l'occasion du séminaire intensif. Par conséquent, la note obtenue dans l'ECUE 7.3 sera dupliquée sur l'ECUE 7.1.

**Régime dérogatoire :** Pour les étudiants qui sont dans l'impossibilité de participer au séminaire, merci de contacter l'enseignant ([argoud@u-pec.fr](mailto:argoud@u-pec.fr)) dans les trois semaines suivant le séminaire.

---

## ECUE 7.2 Politiques et programmes d'organisations internationales

---

3 ECTS

**Enseignant responsable** : Pascal LAFONT ([pascal.lafont@u-pec.fr](mailto:pascal.lafont@u-pec.fr))  
Marcel PARIAT ([pariat@u-pec.fr](mailto:pariat@u-pec.fr))

9h CM et 9h TD

### CONTENU

Ce cours et les TD qui y sont rattachés ont pour vocation de présenter les grands axes des politiques et des programmes internationaux. Il s'agit de s'intéresser pour une part aux organismes internationaux dont les missions visent à promouvoir l'éducation et la formation dans le monde, et pour une autre part aux programmes d'études et d'évaluation de portée internationale.

L'objectif est de mettre en perspectives les politiques nationales et internationales en privilégiant notamment l'analyse des jeux d'acteurs à ces différents niveaux. La perspective privilégiée est celle de la lecture critique des politiques internationales affichées par les organismes et les états de manière à interroger les pratiques visant à réduire les inégalités en matière d'éducation et de formation, à accompagner les populations démunies et marginalisées en vue de connaître les raisons pour lesquelles, elles s'avèrent défailtantes, inefficaces ou pas mises en œuvre.

Prenant appui sur la connaissance des grands organismes internationaux (ONU/PNUD - OMS - OCDE - PISA - UNESCO - Banque Mondiale - OIT/BIT - ONG...) et des programmes internationaux, l'accent sera plus particulièrement sur la capacité des acteurs à interagir en intégrant les mouvements sociaux, les gouvernements, la société civile, le monde universitaire, le secteur privé, les fondations et les individus, et étudier leur pratique de plaider, du niveau local au global. Ainsi, l'élaboration d'un plaidoyer en matière d'éducation, de formation, de social et de développement au plan international sera envisagé en prenant la mesure des éléments constitutifs et des enjeux relatifs à un processus délibéré visant à influencer les décideurs sur le développement, le changement et la mise en œuvre de politiques éducatives et sociales. Pourquoi le plaidoyer revêt-il une réelle importance ? En quoi consiste une campagne de plaidoyer ? Au-delà d'un apport de données factuel, il s'agira de travailler à l'élaboration d'un plaidoyer international. Pour cela, des travaux de groupes appuyés sur des jeux de rôles permettront de s'approprier la démarche du plaidoyer dans différentes langues tout en tenant compte des spécificités environnementales et institutionnelles diverses

### BIBLIOGRAPHIE

- Brauman, R. (2006). *Penser dans l'urgence : parcours critique d'un humanitaire*. Paris : Seuil, 272 p.
- Coconnier M.-L. et Pommier B. (2009). *L'action humanitaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 128 p.
- Dioubaté B. (2009). *La Banque mondiale et les pays en développement. De l'ajustement structurel à la bonne gouvernance*. Paris : L'Harmattan, 264 p.
- Grunewald F. (2005). *Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ?* Paris : Karthala, 432 p.
- Maurel C. (2015). *Histoire des nations unies. Géopolitique, relations internationales, diplomatie, histoire*. Paris : L'Harmattan, 346 p.
- Maurel C. (2010). *Histoire de l'UNESCO Les trente premières années de 1945 à 1974*. Paris : L'Harmattan, 312 p.
- Piveteau, A. et Hugon. (2004). *Evaluer les ONG*. Paris : Karthala, 384 p.
- Ryfman, P. (2004). *Les ONG*. Paris : La Découverte, 128 p.
- Stangherlin G. (2005). *Les acteurs des ONG : l'engagement pour l'autre lointain*. Paris : L'Harmattan, 246 p.
- Zimet J. (2006). *Les ONG de nouveaux acteurs pour changer le monde*. Paris : Autrement, 2006, 80 p.

## **Modalités d'évaluation :**

---

**Régime général :** contrôle continu écrit réalisé en sous-groupe thématiques associant écrit et oral.

**Régime dérogatoire :** Contacter les enseignants au plus tard dans les trois semaines suivant le début des cours.

**Régime de rattrapage :** Contacter l'enseignant

---

## ECUE 7.3 Analyse de besoin et diagnostic territorial

---

3 ECTS

**Enseignant responsable :** Laurence COSTES [laurence.costes@u-pec.fr](mailto:laurence.costes@u-pec.fr)  
Christophe JAUNET [christophe.jaunet@u-pec.fr](mailto:christophe.jaunet@u-pec.fr), Gilles RIVET [gilles.rivet@u-pec.fr](mailto:gilles.rivet@u-pec.fr)

12h CM et 36h TD

### CONTENU

**Le cours magistral est assuré par M. Jaunet.** Il portera sur les politiques urbaines et plus particulièrement sur les politiques de la ville menées dans les quartiers prioritaires situés dans les banlieues des grandes agglomérations et dans les espaces périphériques des villes moyennes.

Les politiques de la ville ont été formalisées dès 1983 par Hubert Dubedout dans son rapport « *Ensemble, refaire la ville* ». Cette politique qui se décline en une succession d'interventions publiques à l'échelle locale, est mise en œuvre à travers une politique globale portant sur la morphologie urbaine par l'amélioration du cadre bâti (NPNRU), le traitement social en agissant sur la vie quotidienne des habitants en faveur des plus fragiles économiquement (Réforme du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine).

**Le cours abordera successivement trois parties :**

- La réforme de février 2014.
- Les principes directeurs, les différents volets et les dispositifs du Contrat de Ville
- La cohérence d'intervention avec les autres politiques publiques

**A travers les TD, assurés par Mme Costes et M. Rivet,** sera mis en place un « séminaire intensif ». Il s'agira de permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

### BIBLIOGRAPHIE

Claude Chaline, *Les politiques de la ville*, 9<sup>e</sup> Ed° 2018, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » n° 3232  
Rémi Dormois, *Les politiques urbaines, histoire et enjeux contemporains*, 3<sup>ème</sup> trimestre 2015, Rennes, PUR, coll. Didact aménagement  
Alexandre Monot, *La France urbaine*, 2019, Paris, Bréal, coll. Thèmes et débats Géographie  
Diversité, Revue d'actualité et de réflexion pour l'action éducative, *L'expérience du territoire, 40 ans de politique de la ville*, n°193, Sept/Dec 2018

### Modalités d'évaluation :

**Régime général :** Production d'un dossier écrit et restitution collective orale dans les territoires concernés.

**Régime de rattrapage :** Production d'un dossier écrit individuel sur un sujet proposé par les enseignants

**Régime dérogatoire :** Idem rattrapage

---

## ECUE 8.1 Conception et conduite de projet

---

3 ECTS

*Enseignant responsable* : Gilles RIVET [gilles.rivet@u-pec.fr](mailto:gilles.rivet@u-pec.fr)

*Intervenant* :

9h CM et 9h TD

### CONTENU

Nous commenterons tout d'abord l'omniprésence du projet dans l'activité humaine contemporaine, en cherchant à en comprendre les enjeux dans les politiques sociales.

Nous présenterons ensuite les différentes facettes du *projet institutionnel* dans le cadre des politiques sociales, à la fois sous l'angle des attendus réglementaires et des pratiques dans les différentes structures concernées.

C'est après ces introductions que nous développerons la *conduite de projet*, comme modalité particulière de conduite de l'action : en détaillant les différentes phases de la démarche, nous identifierons le double ancrage dans des logiques d'action, d'une part, de recherche, d'autre part, en nous appuyant sur les apports de la démarche de recherche-action.

### BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre BOUTINET, *Anthropologie du projet*, PUF, "Quadrige", 2007

Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999

Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998

Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003

---

### Modalités d'évaluation :

**Régime général** : contrôle continu écrit réalisé de manière collective.

**Accompagnement pédagogique** : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

**Rattrapage** : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

**Régime dérogatoire** : Idem rattrapage

---

## ECUE 8.2 Méthodologie de l'évaluation

---

3 ECTS

**Enseignant responsable :** Gilles RIVET [gilles.rivet@u-pec.fr](mailto:gilles.rivet@u-pec.fr)

**Intervenant :**

9h CM et 9h TD

### CONTENU

Nous repérerons tout d'abord l'émergence de l'évaluation des politiques publiques.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous la distinguerons d'autres démarches également pratiquées dans la conduite des politiques publiques.

Nous commenterons le cadre réglementaire de l'évaluation dans les politiques publiques et, singulièrement, dans les politiques sociales.

Nous décrirons enfin les étapes de l'évaluation, commentant les différentes pratiques à l'œuvre sur le terrain.

### BIBLIOGRAPHIE

Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003

Francis ALFÖLDI, *Évaluer en protection de l'enfance*, Dunod (4<sup>e</sup> édition), 2015

Brigitte BOUQUET, Marcel JEAGER, Yvan SAINSAULIEU (dir), *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Dunod, 2007

Guy CAUQUIL, *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004

Bernard PERRET, *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, 2008

---

### Modalités d'évaluation :

**Régime général :** Contrôle continu écrit réalisé de manière collective

**Régime dérogatoire :** Devoir écrit individuel

**Accompagnement pédagogique :** Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

**Rattrapage :** Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

## UE 9 – PILOTAGE D'ORGANISATION

### ECUE 9.1 Conduite de réunion, management d'organisation

3 ECTS

Enseignant responsable : Sara MARAVAL [sara.maraval@u-pec.fr](mailto:sara.maraval@u-pec.fr)

Intervenant :

18h TD

#### CONTENU

##### Objectifs

- Dresser un repérage des multiples réunions auxquelles les professionnels peuvent participer.
- Repérer leur place dans l'emploi du temps professionnel et leur utilité.
- Sensibiliser à l'observation des réunions de travail, depuis leur contexte jusqu'à leur déroulé en passant par la fonction d'animateur de réunion.
- Sensibiliser le regard porté sur les réunions en tant que source d'informations sur le climat, sur la dynamique d'équipe et sur la vie institutionnelle.
- Repérer les conditions socio-historiques de l'émergence de la notion de management.
- Identifier les différents types de management et savoir se positionner en tant que manager d'équipe et de projet.

##### Déroulé

- Jour 1 :

Apport théorique concernant les notions suivantes : le groupe, les différents types de réunion, le déroulé d'une réunion et sa place dans l'institution, le management d'équipe...

- Jour 2 :

Retour sur les apprentissages de la première journée

Mises en situation de conduite de réunions, jeux de rôles et analyses en groupe-classe

- Jour 3 :

Evaluation

#### BIBLIOGRAPHIE

- Abdel Bar S. et Delaloy M. (2013). Le chef dans tous ses états... Dans Amistani C., Guélamine F. et Mounir H., *Chef de service en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Anzieu, D. et Martin, J-Y. (1997). *La dynamique des groupes restreints*. PUF.
- Aubrun, E., Boudin, M-H., Delaloy, M., Durand P. Fernandez, C. et Turquier-Cann, P. (2015). Les points de vue des chefs de service. Dans Girard J.P, Méry I, Mounir H, *Les chefs de service à l'épreuve du changement*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Bellenger, L. (2004). *Piloter une équipe projet : des outils pour anticiper l'action et le futur*. ESF.
- Delaloy, M. et Foudriat, M. (2014). *Les chefs de service en action sociale*. Paris : L'Harmattan.
- Delaloy, M., Foudriat, M. et Noble, F. (2014). *Le management des chefs de service dans le secteur social et médico-social : repères, enjeux et perspectives*. Paris : Dunod.
- Delaloy M. et Foudriat M. (2013). Chefs de service éducatif, cadres intermédiaires. L'accès aux postes et les transformations du marché de l'emploi. Dans Guéguen J.Y, *L'année de l'Action Sociale*. Paris : Dunod.
- Delaloy M. et Foudriat M. (2013). Trajectoires individuelles des chefs de service éducatifs. Dans Amistani C., Guélamine F. et Mounir H., *Chef de service en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Diridoullou, B. (2014). *Manager son équipe au quotidien* (5<sup>ème</sup> édition). Eyrolles.

- Mucchielli, R. (2018). *La conduite des réunions : les fondamentaux du travail en groupe*. Édition ESF.
- Nere, J-J. (2000). *Comment manager un projet : responsabilité, travail en équipe : un enjeu pour les managers*. Demos.
- Van Den Bulke, P. et Monème, I. (2007). *Le management relationnel. Manager et Managé sont dans un bateau...* (5<sup>ème</sup> édition). Dunod.

---

**Modalités d'évaluation :**

**Régime général :** évaluation en groupe sur la base d'un travail à rendre le jour-même

**Régime dérogatoire :** dossier à réaliser individuellement et à renvoyer à l'enseignant par mail.

**Rattrapage :** dossier à réaliser individuellement et à renvoyer à l'enseignant par mail.

---

## ECUE 9.2 GRH

---

3 ECTS

Enseignant responsable : Danielle LAPORT [danielle.laport@u-pec.fr](mailto:danielle.laport@u-pec.fr)

Intervenant :

18h TD

### CONTENU

Cette intervention a pour but de vous présenter en premier lieu les logiques à l'origine de la mise en œuvre de la Gestion des Ressources Humaines ainsi que ses différents versants possibles dans l'entreprise. Le deuxième volet de l'intervention s'orientera sur des aspects plus opérationnels liés aux fonctions RH dans l'exercice de postes à responsabilité. Enfin, le positionnement potentiellement stratégique de la fonction RH tiendra lieu de fil d'Ariane durant ces trois journées d'interventions.

### BIBLIOGRAPHIE

ALLOUCHE J., *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert, 2012

CARRE P., CASPAR P (dir.), IGALENS J (chap.), *La gestion des ressources humaines*, Traité des sciences et des techniques de la formation, Dunod, 2009

DIETRICH A., PIGEYRE F., *La gestion des ressources humaines*, La Découverte, 2011  
LE GALL JM., *La gestion des ressources humaines*, PUF, 2011

---

### Modalités d'évaluation :

**Régime général** : Travail en sous-groupe autour d'une étude de cas.

**Rattrapage** : Production d'un travail individuel

**Régime dérogatoire** : Idem rattrapage

---

## ECUE 9.3 Analyse budgétaire, comptable et financière

---

3 ECTS

Enseignant responsable : Laurent CAMBON [laurent.cambon@u-pec.fr](mailto:laurent.cambon@u-pec.fr)

Intervenant :

6h CM 12h TD

### CONTENU

Cette intervention est une introduction à la dimension économique et budgétaire d'une organisation. En lien avec les travaux sur le projet et l'évaluation, il s'agira pour les étudiants d'appréhender les logiques économiques à l'œuvre dans le financement d'une opération. Les étudiants seront initiés aux notions de comptabilité, de comptes de résultat, de bilan financier et comptable. Ils seront en capacité de faire les constats principaux de la santé financière d'une structure et de constituer un budget d'exploitation et d'investissement d'un projet.

### BIBLIOGRAPHIE

CAMBON L, MAUDUIT L, *Le contrôle de gestion dans les établissements sociaux et médico-sociaux*, ESF, 2015.

BATSCH L, *La comptabilité facile*, Marabout, 2013.

THIBAUT-LEGALLO L, *La comptabilité pour les nuls*, First, 2014.

JAOUEN Francis, *Comptabilité et gestion des associations*, Editions DELMAS, 2019-2020.

### Modalités d'évaluation :

**Régime général** : Remise d'un dossier collectif qui présente un commentaire simple de bilan comptable, un CERFA de demande de financement d'un projet et un rapport budgétaire qui explique les postes budgétés au regard du projet. Les étudiants devront différencier le budget d'investissement du budget d'exploitation.

**Régime dérogatoire** : Remise d'un dossier individuel qui présente un commentaire simple de bilan comptable, un CERFA de demande de financement d'un projet et un rapport budgétaire qui explique les postes budgétés au regard du projet. Les étudiants devront différencier le budget d'investissement du budget d'exploitation.

**Rattrapage** : contacter l'enseignant sitôt les résultats de la première session publiés.

## UE 10 – LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

### ECUE 10.1 Langues étrangères

3 ECTS

Enseignant responsable : Fatima ANANI [fatima.anani@u-pec.fr](mailto:fatima.anani@u-pec.fr)

Intervenant :

24h TD

#### CONTENU

L'enseignement prend appui sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et vise à développer l'autonomie des étudiants. Les activités langagières suivantes sont donc systématiquement travaillées : compréhension orale et écrite, expression écrite, expression orale en continu et en interaction. Les activités d'usage de la langue s'articulent autour de textes organisés autour d'une thématique particulière, dans une perspective comparative (France d'un côté, États-Unis, Canada, Grande-Bretagne et/ou Australie de l'autre). Nous aborderons ainsi la place du tiers secteur dans différents contextes culturels, à travers des articles de journaux ou des documents audiovisuels, comme le projet de la "Big society" de David Cameron, le poids du "non-profit sector" aux États-Unis, "charities", "social enterprises", le développement communautaire et l'empowerment (Saul Alinski) etc. vs l'économie sociale et solidaire (ESS) en France.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Un corpus de textes
- Un rappel des points grammaticaux essentiels.
- Berland-Delepine *La Grammaire Anglaise de l'Étudiant* Ophrys, 2000
- Jean Rey *Le Mot Et L'Idée Anglais 2* Ophrys, 1991
- [www.npr.org](http://www.npr.org)
- [www.bbc.co.uk/radio4/](http://www.bbc.co.uk/radio4/)
- [www.nytimes.com](http://www.nytimes.com)
- [www.guardian.co.uk](http://www.guardian.co.uk)
- [www.iht.com](http://www.iht.com)

#### Modalités d'évaluation :

**Régime général** : contrôle continu : travaux écrits et participation orale.

**Régime dérogatoire** : prendre contact avec l'enseignant responsable dans les 3 semaines suivant la rentrée

**Accompagnement pédagogique** : consultation et correction des copies avec l'enseignant correcteur

**Rattrapage** : prendre contact avec l'enseignant responsable sitôt les résultats de la première session proclamés

---

## ECUE 10.2 Projet professionnel

---

3 ECTS

**Enseignant responsable :** Chantal VENTURA [chantal.ventura@u-pec.fr](mailto:chantal.ventura@u-pec.fr)  
**Intervenants :** Chantal Ventura, Amandine Faucher, Cédric Frétigné

24h TD

### CONTENU

Cet enseignement se composera de 3 parties :

1) une aide à la définition du projet professionnel, sous l'égide de Mme Ventura. Ce TD propose de guider et accompagner une démarche auto réflexive et de questionnement à partir des parcours individuels. Il s'agit de *reconstruire* à travers sa trajectoire personnelle les compétences acquises, l'analyse de ce parcours et comment chacun peut les mettre en perspective dans un projet personnel-professionnel. Une recherche d'outil et de ressources seront mobilisées notamment au sein de l'université et par des outils et plateformes et autres utilisations à partir des réseaux sociaux dédiés (ReseauPro, etc.). Il comportera différents apports.

2) une mise en valeur des profils des étudiants sur les réseaux sociaux (Linkedin...), assurée par Mme Faucher ;

3) un accompagnement à la recherche de stage, sous la conduite de M. Frétigné (cf. consignes indiquées plus bas dans l'UE 13).

### BIBLIOGRAPHIE

#### Donnée lors du premier cours

- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005
- PEREZ, D., 2012, Le guide du Cv et de la lettre de motivation, Paris, Éditions l'Express, l'Express emploi
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2

---

#### **Modalités d'évaluation :**

**Régime général :** contrôle continu (100% note)

**Régime dérogatoire :** contrôle terminal (100%). Il s'agit d'une épreuve écrite à remettre aux dates de fin d'enseignement. Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant au début de l'enseignement.

**Rattrapage :** épreuve de 2 H (présentiel ou distanciel contraint)

---

---

## UE 11 – CONTEXTES PROFESSIONNELS ET INGENIERIE

---

### ECUE 11.1 Contextes institutionnels II

---

3 ECTS

*Enseignant responsable* : Philippe SEMENOWICZ [philippe.semenowicz@u-pec.fr](mailto:philippe.semenowicz@u-pec.fr)

*Intervenant* :

18h TD

#### CONTENU

L'objet de l'enseignement est d'identifier les différents niveaux institutionnels intervenant en matière d'insertion et de formation (services déconcentrés de l'Etat, conseil régional, conseil départemental, établissement public territorial...) et de repérer leurs compétences respectives. Dans ce but seront organisées des visites et des rencontres avec les différentes institutions, qui pour chacune permettront à la fois de connaître l'organisation générale du domaine dans lequel elle intervient ainsi que les actions qu'elle mène à son échelle sur son territoire.

#### BIBLIOGRAPHIE

BARON C., BOUQUET B., NIVOLLE P. (dir.) (2009), *Les territoires de l'emploi et de l'insertion*, Paris, L'Harmattan.

BERTHET T. (dir.) (2006), *Des emplois près de chez vous ? La territorialisation des politiques d'emploi en questions*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.

PILLON J.M., REMILLON D., TUCHSZIRER C. (2019), « Les territoires pluriels des intermédiaires du marché du travail », *La Revue de l'IREs*, n°98, pp. 29-57.

---

#### Modalités d'évaluation :

**Régime général** : contrôle continu, sur la base des rencontres et des visites réalisées durant le cours

**Régime dérogatoire** : dossier. Prendre contact avec l'enseignant responsable dans les 3 semaines suivant la rentrée

**Rattrapage** : dossier. Prendre contact avec l'enseignant responsable sitôt les résultats de la première session proclamés

---

## ECUE 11.2 Analyse comparée

---

3 ECTS

**Enseignant responsable :** Cédric FRETIGNE [cedric.fretigne@u-pec.fr](mailto:cedric.fretigne@u-pec.fr)  
**Intervenant :**

12h TD

### CONTENU

L'enseignement visera d'abord à souligner les vertus analytiques des approches comparées pour saisir la spécificité de chaque objet étudié. Conformément aux attendus du parcours « Insertion Formation », les approches comparées viseront à rendre compte de la manière dont des « réponses » sont données en termes de « formation » ou d'« insertion » face à des situations dites problématiques. On mettra plus particulièrement l'accent sur les situations de chômage : des primo-entrants sur le marché du travail, des « bas niveaux de qualification », des actifs reconnus en qualité de travailleur handicapé.

### BIBLIOGRAPHIE

Frétigné, Cédric. *Former Et Insérer Histoire De L'Association Formation Emploi (AFE) à Sarcelles 1986-2006*. Paris: L'Harmattan, 2008.

Guitton Christophe (dir.), Sibille Hugues (dir.) *Former Pour Insérer : évaluation D'une Politique Publique*. Paris, Syros-Alternatives, 1992.

Maillard, Fabienne. *Former, Certifier, Insérer Effets Et Paradoxes De L'injonction à La Professionnalisation Des Diplômes*. Rennes: PUR, 2012.

Roupenel-Fuentes, Manuella. "Se Former, Est-ce S'insérer ?" *Sociologies Pratiques* 35.2 (2017): 59-72.

---

### Modalités d'évaluation :

---

**Régime général :** contrôle continu (devoir sur table à la dernière séance)

**Régime dérogatoire :** prendre contact avec l'enseignant responsable dans les 3 semaines suivant la rentrée

**Rattrapage :** prendre contact avec l'enseignant responsable sitôt les résultats de la première session proclamés

---

## ECUE 11.3 Ingénierie de la formation et de l'insertion

---

3 ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG  
Intervenants : Jérôme Mbiatong, Thierry Ardouin

36h TD

### CONTENU

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants sur la place de la formation comme levier de transformation des organisations et de développement des individus. Au-delà de cette sensibilisation, il vise à rendre les étudiants capables de mener efficacement un projet de formation, en structurant et en sécurisant la démarche aux principales étapes depuis le recueil du besoin initial jusqu'à l'évaluation finale de l'action de formation et l'assurance de la qualité de la formation.

La démarche pédagogique (en présentiel et à distance) alternera des temps de formation en présentiel et des temps de formation à distance et articulera des apports de savoirs fondamentaux, et législatifs, des apports méthodologiques et des travaux de groupe en mode projet sera structuré autour des contenus suivants :

- Introduction à l'ingénierie, Origine et diverses approches
- Le recueillir les besoins de formation et traduction des besoins en objectifs de formation
- Le système d'acteurs : les niveaux des acteurs
- Accompagnement du parcours et apprentissage
- Conception d'un dispositif de formation
- Evaluation et qualité de la formation

### BIBLIOGRAPHIE

- Ardouin, T. (2017) Ingénierie de formation : analyser, concevoir, réaliser, évaluer. Dunod,
- Centre inffo (2019). Regard sur les reformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage
- Fabre M., (2015). Penser la formation. Paris. PUF
- Frétigné, C., Jahan, C., Mbiatong, J., & Rovera, C. (2020). Et si la qualité de la formation avait à voir avec une démarche intégrative ? Education permanente (L'introuvable qualité en formation) n°223-2, 111-120.
- Thuilier, O., Goloubieff, B., & Vial, M. (2014). Rapport au savoir et place de l'accompagnement en formation. Les dossiers des sciences de l'éducation [En ligne], 31 | 2014, 49-61

---

## **Modalités d'évaluation :**

**Régime général :** contrôle continu

Elaboration d'un dossier<sup>1</sup> de 12 pages + les annexes et Oral d'environ 35-40 minutes lors du dernier cours.

Le dossier comportera :

- Une analyse de contexte
- L'analyse d'entretiens avec des professionnels
- L'élaboration d'une proposition en termes de parcours/formation

**Régime dérogatoire :** Identique au régime général<sup>2</sup>

**Rattrapage :** dossier à rendre + oral

---

<sup>1</sup> Par groupes de 4/5

<sup>2</sup> Les étudiants en dérogation seront intégrés dans les groupes composés et contribueront à distance aux travaux de groupe via les outils collaboratifs proposés aux étudiants.

## UE 12 – SEMINAIRES DE SPECIALISATION

### ECUE 12.1 Séminaire spécialisé II

3 ECTS

**Enseignant responsable** : Farid TAKOUCHIHT ([farid.takouchiht@orange.fr](mailto:farid.takouchiht@orange.fr))

**Intervenant** : Farid Takouchiht, François Anquetil, Yvelie Le Gall

60h TD

#### CONTENU

Cet ECUE est subdivisé en trois parties :

- la présentation de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC), qui est une méthode indispensable pour tout professionnel se destinant à exercer en structure d'insertion, organisme de formation, cabinet de recrutement ou service ressources humaines (24h TD);
- l'utilisation d'un certain nombre d'outils et de techniques nécessaires à la conduite de projet dans les champs de l'insertion et de la formation : répondre à un appel d'offres / appel à projet et évaluer un projet (18h TD) ;
- l'approfondissement de la problématique de l'insertion des jeunes, par l'apprentissage des structures et dispositifs existant dans ce domaine et l'ingénierie de la construction des parcours d'insertion (18h TD).

Tous ces enseignements sont assurés par des professionnels.

#### BIBLIOGRAPHIE

Communiquée par chacun des intervenants durant son cours

#### Modalités d'évaluation de l'ECUE 12.1 :

**Régime général** : contrôle continu (évaluation assurée par M. Takouchiht)

**Régime dérogatoire** : dossier - prendre contact avec M. Takouchiht dans les 3 semaines suivant la rentrée : [farid.takouchiht@orange.fr](mailto:farid.takouchiht@orange.fr)

**Rattrapage** : dossier - prendre contact avec M. Takouchiht sitôt les résultats de la première session proclamés : [farid.takouchiht@orange.fr](mailto:farid.takouchiht@orange.fr)

---

## ECUE 12.2 Séminaire de recherche à caractère professionnel

---

3 ECTS

Enseignant responsables Charlene CHARLES ([charlene.charles@u-pec.fr](mailto:charlene.charles@u-pec.fr))  
Joris THIEVENAZ ([joris.thievenaz@u-pec.fr](mailto:joris.thievenaz@u-pec.fr))

48h CM

### CONTENU

39 TD

L'ECUE 12.2 consiste en des approfondissements théoriques réalisés par des universitaires appartenant au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Educatives et Sociales (LIRTES) auquel est adossé le Master Sciences de l'éducation. A cette occasion, des chercheurs du LIRTES présenteront leurs travaux de recherche, dans l'optique du mémoire et de l'éventuelle poursuite en doctorat d'une partie des étudiants.

**Les rapports entre travail, activité et construction de l'expérience (Joris Thievenaz) 24 TD**

#### Résumé :

Ce cours propose d'aborder une question éminemment classique et pourtant toujours ouverte, qui est celle des processus et des moyens par lesquels se construit progressivement l'expérience. Il s'agit plus particulièrement d'interroger ce phénomène dans le champ du travail et des activités professionnelles. En formation des adultes, la thématique de l'expérience est incontournable. Elle se traduit par des questions auxquelles il est difficile de répondre d'une façon générale : Comment l'expérience se construit-elle ? Est-il possible de la capitaliser ? Peut-on la transmettre ? Quels sont les facteurs environnementaux qui l'encouragent ou au contraire l'inhibent ? Quels espaces d'activités sont désignés lorsqu'on souhaite la valider ou la faire reconnaître ? Etc. A la croisée des enjeux professionnels et scientifiques, de telles questions sont à replacer dans les enjeux sociaux de l'époque et c'est précisément à quoi cet enseignement est consacré.

#### Objectifs :

A l'issue de ce cours, les apprenants seront capables :

- De définir les différentes dimensions auxquelles renvoie le concept d'expérience.
- De situer les processus, situations et activités qui participent au développement de l'expérience chez le sujet adulte en situation professionnelle.
- De travailler sur la question de la posture et des méthodes du chercheur en SHS en matière d'enquête de terrain

## **Bibliographie indicative :**

Barbier, J-M., Thievenaz, J. (2013). Le travail de l'expérience. Paris : L'Harmattan.

Thievenaz, J. & Mayen, P. (2017). (Re)découvrir John Dewey : quelle actualité en formation des adultes ? Questions Vives- Recherches en éducation, n°27.

<https://journals.openedition.org/questionsvives/2038>

Thievenaz, J. (2017). De l'étonnement à l'apprentissage. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

## **La précarisation des conditions d'emploi et de travail (Charlène Charles) 24h TD**

Alors que « la précarité » apparaît comme l'une des caractéristiques les plus frappantes du marché de l'emploi contemporain, la multiplication des emplois dits « atypiques » (intérim, auto-entrepreneuriat, CDD...) et l'augmentation du chômage remettent profondément en cause les protections, les sécurités afférentes aux contrats de travail. Dans la veine des travaux de Patrick Cingolani, la notion de précarité prend non seulement en compte l'indétermination de la durée du temps de travail, mais aussi les conséquences de cette incertitude sur le travail et les pans entiers de la vie privée. L'objectif de ce cours sera à la fois de faire la genèse du concept pour en décliner les différentes acceptions aux regards des évolutions socio-historiques, d'explorer les transformations profondes sur l'activité professionnelle (rapport au temps de travail, à la hiérarchie et au collectif de travail, etc.) et d'interroger les parcours de précarité. Ces nouveaux visages de la précarité permettront de saisir les formes de subordination contemporaines mais aussi les résistances qu'y opposent les travailleurs. Ce cours s'appuiera sur l'exemple du secteur social doublement percuté par la précarisation à la fois par la mission qui lui incombe de « gestion du non travail » (Castel, 1998) mais aussi par les conséquences des restrictions budgétaires qui dégradent les conditions d'exercice des intervenants sociaux.

### **Objectifs pédagogiques**

Capacité à définir les différentes dimensions auxquelles renvoient la notion de précarité et à en situer les enjeux

Acquérir la maîtrise d'outils analytiques permettant la mise en oeuvre d'une analyse sociologique des transformations du marché de l'emploi et du travail.

Capacité d'observation et intérêt pour le monde du travail

### **Plan**

1. Une définition de la précarité
2. Les implications de la précarité sur le travail
3. Les nouvelles formes de subordination
4. Les résistances des travailleurs
5. La précarité : conditions et parcours
6. L'impact de la précarité sur le secteur social
  - Gestion de « non-travail »
  - Précarisation des conditions de travail des intervenants sociaux

### **Bibliographie**

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.

Castel, R. (1998). Du travail social à la gestion du non travail. Dans P. Donzelot & J. Roman (dir.), *À quoi sert le travail social ? Chômage, précarité, insertion : la nouvelle donne*.

Anciennes professions, nouveaux métiers. De la tutelle à la médiation. *Esprit*, n°241, Paris : Éditions du Seuil.

Cingolani, P. (2005). *La précarité*. Que-sais-je, Paris : PUF.

Mensitieri Giulia (2018) « Le plus beau métier du monde » dans les coulisses de l'industrie de la mode. Paris, Broché.

---

### **Modalités d'évaluation :**

**Régime général :** contrôle continu

**Régime dérogatoire :** prendre contact avec chacun des deux enseignants responsables de l'ECUE dans les 3 semaines suivant la rentrée ([charlene.charles@u-pec.fr](mailto:charlene.charles@u-pec.fr) / [joris.thievenaz@u-pec.fr](mailto:joris.thievenaz@u-pec.fr))

**Rattrapage :** prendre contact avec chacun des deux enseignants responsables de l'ECUE sitôt les résultats de la première session proclamés ([charlene.charles@u-pec.fr](mailto:charlene.charles@u-pec.fr) / [joris.thievenaz@u-pec.fr](mailto:joris.thievenaz@u-pec.fr))

## UE 13 – SUIVI DES STAGES ET MEMOIRES

Cette UE renvoie au stage et au mémoire, dont les attendus sont précisés ci-dessous.

### ECUE 13.1 Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée

7 ECTS

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE [cedric.fretigne@u-pec.fr](mailto:cedric.fretigne@u-pec.fr)  
Intervenant :

54h TD

#### CONTENU

Le stage, d'une durée de 3 mois minimum, fait intégralement partie de la formation. Par conséquent il est à réaliser dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours, à savoir celui de l'insertion et de la formation. Sans être limitatif, on peut ainsi mentionner : Pôle Emploi, entreprises de travail temporaire, cabinets de recrutement, missions locales, plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), maisons de l'emploi, Cap emploi, structures d'insertion par l'activité économique, centres de formation, services formation et ressources humaines des entreprises, GRETA, AFPA etc.

Le stage de 2<sup>ème</sup> année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission à part entière. Celle-ci constituera la référence à partir de laquelle le stage sera évalué, mais également l'objet du mémoire.

Avant signature de la convention, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend *a minima* les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)

---

**Modalités d'évaluation :** dans le cadre de l'évaluation du mémoire et du stage.

**Régime général :** production d'un mémoire et soutenance orale en présence du tuteur

**Régime dérogatoire :** idem

**Rattrapage:** idem

**Attention, en ce qui concerne l'évaluation de l'UE 13, la note plancher doit être supérieure ou égale à 8.**

---

## ECUE 13.2 Encadrement des mémoires

---

8 ECTS

**Enseignant responsable :** Cédric FRETIGNE [cedric.fretigne@u-pec.fr](mailto:cedric.fretigne@u-pec.fr)

**Intervenant :**

54h TD

### CONTENU

Le mémoire de MASTER 2 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle, il s'agit bien de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre.

Le stage (une lettre de mission doit être jointe à la convention de stage) se déroule entre février et mai.

Le stage fait l'objet d'une convention de stage ; le stage fait totalement partie de la formation du MASTER 2, et doit être en conformité avec les objectifs du MASTER 2.

Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable officiel du stage accueillant le stagiaire de MASTER 2.

Le modèle méthodologique privilégié est emprunte en partie à la recherche action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable ; il s'agira donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs.

Ce projet sera sous-tendu par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude et s'appuiera sur une bibliographie.

L'ensemble dactylographié comprendra de 80 à 100 pages en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.

---

**Modalités d'évaluation :** dans le cadre de l'évaluation du mémoire et du stage.

**Régime général :** production d'un mémoire et soutenance orale en présence du tuteur

**Régime dérogatoire :** idem

**Rattrapage:** idem

**Attention, en ce qui concerne l'évaluation de l'UE 13, la note plancher doit être supérieure ou égale à 8.**